



COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE PETITE
CAMARGUE

N°5 / Décembre 2009

Agir ensemble

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PETITE CAMARGUE

Sommaire

Conseils communautaires
P. 4

Dossier :
La collecte et
le traitement
des déchets ménagers
P. 6 - 8

Cahier détachable :
Le guide pratique
des services des déchets
ménagers.
P. 9 - 12

Vie associative :
Litoraria archéologie
et mémoire collective
P. 14

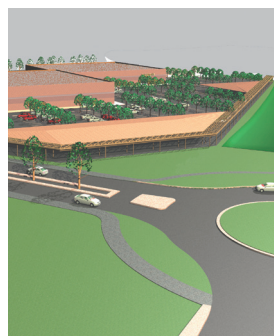
Portrait :
Christian Kowandy
Directeur de St Mamet
Conserves France
P. 15

*Le centre de tri
BS Environnement
à Nîmes*



Pages

- 3** **Edito de la présidente**
- 4** **Conseils communautaires :** les infos en bref.
- 5** **Comprendre :** la ZAC Côté Soleil à Vauvert, un ensemble commercial pour la Petite Camargue.
- 6 - 7 - 8** **Dossier :** la collecte et le traitement des déchets ménagers. Entretien avec Gérard Gayaud, vice-président délégué à l'environnement.
- 9 - 12** **Cahier détachable :** le guide pratique des services des déchets ménagers. Jours et horaires des collectes. Déchèteries.
- 13** **Entretien :** Dominique Peyre, animateur responsable de Radio Système 93.7 de l'association RIVES à Vauvert. Un radio crée par des jeunes et qui tend aujourd'hui à toucher tous les publics.
- 14** **Vie associative :** Litoraria, association d'archéologie et d'histoire située à Airmargues. Ou la mémoire collective des anciens.
- 15** **Portrait :** Christian Kowandy, directeur de l'usine de conserverie de fruits St Mamet Conserves France à Vauvert. Un Ch'ti heureux et fier de l'être.
- 16** **Métier :** Jean-Marie Espuche, naturaliste, ornithologue. Passionné par le monde des oiseaux, cet enseignant s'investit dans le monde associatif en créant une école d'ornithologie.
- 17 - 18** **Zoom :** retour sur l'actualité, la restauration scolaire, le bilan touristique de l'été 2009, une nouvelle mesure pour l'emploi des jeunes, l'Ecole de musique de Petite Camargue.
- 19** **Agenda :** demandez le programme, la grille de Radio Système, inscrivez-vous pour acheter un composteur.



Devant les nombreuses interrogations légitimes des habitants de notre Communauté de communes, il me semble important d'apporter quelques précisions sur le montant des impôts locaux et sur la taxe foncière qui sert de base au calcul de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Aujourd'hui, les collectivités font face à des hausses incontestables de leurs dépenses : décisions nationales élaborées sans concertation, transferts de charges et hausse importante des dépenses sociales en rapport direct avec la crise que nous traversons. Il faut souligner que l'Etat lui-même tient une responsabilité directe dans ces augmentations : le montant de la taxe foncière et

de la taxe d'habitation s'obtient en multipliant la valeur locative du logement, majorée chaque année pour suivre l'inflation par l'administration fiscale. Pour 2009, le gouvernement a fixé la barre à + 2,5%, augmentant les impôts locaux sans en informer les citoyens, y compris dans les collectivités qui n'ont voté aucune augmentation. Enfin, les personnes bénéficiaires du RMI en 2009 ne sont plus dégrevées de la taxe d'habitation.

Autre sujet de préoccupation pour les collectivités : en 2010, la taxe professionnelle doit être supprimée sans que quiconque ne sache précisément de quelle façon elle sera compensée au niveau des ressources. Les élus de notre Communauté de communes n'ont pas souhaité en 2009 voter de taxe additionnelle impactant directement les ménages comme de nombreuses communautés l'ont fait, même si les services rendus aujourd'hui engendrent des frais souvent en augmentation malgré une gestion rigoureuse.

La gestion des ordures ménagères en est un exemple. Nous y consacrons dans ce numéro un dossier important, afin que vous compreniez mieux cette compétence reprise par la Communauté depuis 2002, et qui englobe aujourd'hui 26,42% du budget général.

La gestion des déchets réclame des agents des efforts permanents afin de répondre d'une part aux enjeux environnementaux toujours plus complexes et draconiens, et d'autre part aux besoins des usagers. C'est un exemple parfait du compromis permanent dans lequel nous menons notre action : améliorer un service tout en maîtrisant les dépenses pour conserver des prélèvements équilibrés. Bonne lecture à toutes et à tous

Reine Bouvier,

Présidente de la Communauté de communes de Petite Camargue

Maire de Le Cailar

Brèves infos... Les délibérations en bref...



Pôle Emploi

C'est parti pour Pôle Emploi ! L'ensemble immobilier s'élèvera à Vauvert sur un terrain de la ZAC appartenant à la Communauté de communes. Les délais de livraison sont fixés au premier semestre 2011. Les conditions de l'Appel d'Offres et les négociations fixant les clauses du contrat avec Pôle Emploi sont à l'étude.

La dotation de solidarité communautaire

Les 150 000 € pour l'exercice 2009 sont répartis entre les cinq communes selon les deux critères légaux adoptés par le conseil en 2008 : la population de chaque village, et dans une moindre mesure le potentiel fiscal par habitant.

Zone industrielle de Vauvert

Augmentation du coût de la requalification dont la maîtrise d'oeuvre a été confiée à la Segard. Elle est due aux travaux supplémentaires qui se sont avérés

nécessaires. L'enveloppe financière prévisionnelle passe ainsi de 2 611 113,84 € à 2 674 550,57 € HT.

Zac Côté Soleil

La Communauté de communes s'est engagée sur une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % du montant total, soit 1 760 000 € pour financer l'opération d'aménagement par la SEGARD de la Zac commerciale Côté Soleil à Vauvert.

Installation d'entreprise

Vente d'un terrain d'une superficie de 15 601 m2 pour un total de 522 446,29 € TTC à l'entreprise de transports BADA-ROUX sur le lotissement communautaire d'Airmaugues.

Redevance du SPANC

Mise en place du paiement « à la fosse » de la redevance. Le propriétaire d'un bâtiment contrôlé pourra répercuter le coût de la redevance sur les charges locatives de ses occupants, si le cas se présente. En effet le règlement prévoit qu'elle s'applique au contrôle de la conception, de

l'implantation des ouvrages et de leur bon fonctionnement. Un dispositif d'assainissement étant principalement composé d'une fosse et d'un système d'épuration, il a été considéré que le point de raccordement à la fosse représentait le branchement majeur.

L'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue

Permis de construire afin d'aménager l'accès aux personnes handicapées.

Comité de Rivière

M. Jean-Claude Lombard a été désigné pour siéger en qualité de délégué titulaire au Comité de Rivière chargé d'élaborer un document de référence sous l'égide du Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Vidourle.

Le CLIC

Lors du conseil communautaire du 27 septembre, la Présidente Reine Bouvier a tenu un important discours de rentrée devant les élus en guise de préambule à l'ordre du jour. Une occasion de faire le point sur l'action communautaire. L'avenir du CLIC a été abordé.

« Le conseil général voudrait intégrer le CLIC au sein de l'UTASI de Vauvert (Unité Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion), au même titre que n'importe quel service départemental. Considérant que même si les financements de cette collectivité ont été croissants, allant jusqu'à atteindre l'équilibre complet du budget, la mise en place du service et la crédibilité qu'il a acquise, envers les institutions comme les usagers, relèvent de l'action de la seule Communauté, j'ai écrit pour traduire mon refus de cette reprise sous forme de départementalisation. En effet, l'action gérontologique nous tient à cœur et des synergies seront à trouver avec notre futur EHPAD à Beauvoisin ».

Comprendre Zac Côté Soleil

Un ensemble commercial pour la Petite Camargue

Projets d'envergure, programmes de réhabilitation, la Communauté de communes s'investit en matière de développement économique. Elle a notamment la charge d'optimiser l'implantation et la stabilisation des entreprises sur le territoire et de gérer l'aménagement des zones concernées.

Un projet mûrement réfléchi

Depuis 2004, des études de fréquentation commerciale montrent que les habitants de Petite Camargue vont chercher à Nîmes, Lunel ou Montpellier certains services ou commerces qu'il serait possible d'installer sur le territoire, améliorant ainsi le niveau du service local et le développement économique. Les entreprises Valdeyron et Intermarché, souhaitant se développer à Vauvert, avaient déjà pris des contacts avec le maire de la commune afin d'étudier les diverses possibilités, puis avec la Communauté de communes peu après sa création. Celle-ci s'est alors engagée dans la réalisation d'un projet global d'aménagement de l'entrée Nord de la ville en créant autour de ces deux sociétés une dynamique économique et commerciale. C'est pourquoi, après avoir franchi une à une les étapes administratives des documents d'urbanisme et de la Zone d'Aménagement Concertée, les travaux pilotés par la SEGARD pour le compte de la Communauté s'apprêtent à débiter aujourd'hui.

Préserver l'environnement

Réalisée en deux tranches, cette opération accueillera donc les entreprises Valdeyron et Intermarché et plusieurs commerces et services (restauration, équipement de la personne et de la maison) regroupés autour de ces deux locomotives. Quant à l'accès à ce nouveau quartier commercial, il se fera par un rond point créé à cet effet et financé à 50% par la commune. Les habitants pourront y accéder en voiture, mais aussi en vélo ou par la navette urbaine de Vauvert puisque tous les équipements (pistes cyclables, arrêts de bus) ont été prévus. La préoccupation environnementale a prévalu tout au long de la mise au point de ce dossier : le volet hydraulique en particulier a été étudié afin que les eaux de pluies se répartissent à la fois dans des bassins paysagers et aillent se stoker dans des ouvrages réservoirs situés sous les parkings.



Agir pour l'économie et l'emploi

Avec la réalisation de cette zone commerciale, de nombreux Emplois seront ainsi créés. Le Pôle emploi sera positionné comme équipement structurant à l'entrée du quartier « Côté Soleil » afin d'accueillir les employeurs et les demandeurs d'emploi. Au-delà de l'installation de commerces et de services, la deuxième tranche verra naître un lotissement artisanal notamment destinée à des artisans d'art, possédant des showrooms dans lesquels seront exposés leurs créations : ferronneries, cheminées, ébénisteries, complétant ainsi l'offre initiale. Le choix des enseignes sera validé par les élus communautaires afin d'établir une complémentarité avec les commerces déjà présents à proximité. ■

Pour tout renseignement, contactez le service Développement économique
Tél. 04 66 51 19 28



Dossier

Collecte et traitement des déchets



Depuis sa création en 2002, la Communauté de communes de Petite Camargue est en charge de l'ensemble des opérations liées à l'élimination des déchets des ménages et assimilés. Avec un budget de fonctionnement de 3 450 188 € (26.42 % du budget total 2009), la collecte et le traitement des déchets ainsi que la gestion des quatre déchèteries tiennent une place prépondérante parmi les différentes compétences dont elle a la responsabilité.



En 2008, sur l'ensemble du territoire, 6 345 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées, soit 276 kg par habitant. A titre de comparaison chaque français produit, en moyenne, 390 kg de déchets par an. Si des problèmes tels que la pollution ou le gaspillage des ressources constituent une menace pour l'environnement, la mauvaise gestion des ordures participe aussi à sa dégradation. C'est pourquoi, depuis 2002, la Communauté de communes organise progressivement les moyens financiers et matériels autour du marché de la collecte des déchets et de leur valorisation.

Équité et solidarité entre communes

La volonté première de la Communauté de communes est de miser sur l'équité et la solidarité entre les municipalités, même si le budget n'atteint pas l'équilibre (- 864 733.13 €) du fait de la multiplication des services rendus, de la diversification des collectes et des procédés d'élimination. Autre priorité : l'harmonisation du nombre de collectes et de la taxe payée par les usagers : « La loi nous oblige à « lisser » progressivement le taux de la taxe sur les ordures ménagères pour qu'il soit identique dans l'ensemble des communes, précise Laurence Colombaud, respon-

sable du service Environnement. Le service rendu est désormais lui aussi uniformisé dans un souci de limitation des coûts: avec le nouveau marché que nous venons de signer en septembre dernier, les collectes s'effectuent 3 fois par semaine dans le centre des villages, 2 fois dans les lotissements et 1 fois dans les écarts ».

Sensibiliser et faciliter le quotidien des usagers

Le service Environnement compte 14 salariés : 4 personnes (dont 2 « ambassadrices du tri ») gèrent l'administratif, 8 sont affectées aux déchèteries et 2 au ramassage des encombrants et des végétaux. « Nous nous occupons bien sûr de tout ce qui concerne la gestion des conteneurs, des déchèteries, des marchés en cours, et du budget et des rendez-vous pour les collectes individuelles. Mais les relations avec les particuliers prennent une grande partie de notre temps, explique Mireille Mercier. Nous recevons beaucoup d'appels pour les bacs oubliés, l'heure et la date des différentes collectes, et nous essayons d'apporter des solutions concrètes et efficaces ». Les actions des ambassadrices du tri se concentrent sur la sensibilisation au tri sélectif en milieu scolaire avec Nathalie Malek (voir encadré) et dans les habitats collectifs, notamment au sein des HLM situés à Vauvert. « Nous avons arrêté le tri sélectif en 2005, faute de discipline de la part des habitants, malgré l'aide d'une association de locataires ». Avec l'arrivée en 2007 de la deuxième ambassadrice, Martine Gazzera, la situation s'est complètement renversée grâce à un travail « constant et draconien » auprès des usagers : campagnes d'informations, édition d'un guide et animations. Résultat : les bacs de tri sélectif ont été redistribués et les réflexes se créent peu à peu même si une surveillance vigilante reste de mise.

L'organisation des équipements

Aujourd'hui, la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est effectuée par un seul prestataire privé : ONYX Languedoc Roussillon-Véolia Propreté, chaque foyer est équipé de deux

>>>



La sensibilisation en milieu scolaire

Depuis 2006, la Communauté de communes de Petite Camargue mène une campagne de sensibilisation sur le tri sélectif en milieu scolaire avec le concours de Roger Vidal (association « Vauvert ma ville »). Une démarche pédagogique indispensable pour former les « futurs adultes impliqués dans l'environnement ». Cette démarche pédagogique dans les classes de CE2, CM1 et CM2 des communes se traduit par des animations en classe accompagnées de vidéo et de jeux éducatifs, par des visites guidées dans le centre de tri Bs Environnement, des actions ponctuelles, comme l'opération « Nettoyons la nature »

en juin dernier ou encore le concours « Petits trieurs - génération 2009 » qui couronnait le plus beau tableau réalisé à partir d'emballages recyclables. Ce fut l'école de Franquevaux qui remporta le diplôme avec son « petit clown » cocasse, tout en bouchons, rouleaux de papier, boîtes à fromage et autres capsules ! ■

Trois questions àGérard Gayaud*



Quelles sont les grandes lignes de la politique communautaire ?

Le principe général est de contribuer à la lutte contre les pollutions et l'élimination des déchets. Cela doit se faire en sensibilisant nos concitoyens sur ce combat de tous les jours, en offrant un service égalitaire sur toutes nos communes et avoir une sensibilisation appropriée à l'attention de nos jeunes générations très réceptives et responsables.

Pouvez-vous expliquer le financement de ce service public ?

Aujourd'hui, le principe retenu est la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères), c'est-à-dire une taxe assise sur la valeur locative de l'habitation. Le financement du service est essentiellement basé sur cette taxe et c'est le budget général de la collectivité qui l'équilibre (860 000 €). La TEOM atteindra un taux identique sur l'ensemble du territoire d'ici quelques années à hauteur de 12.60%. Pour

information, ce taux devrait être de près de 18% pour que le service s'auto-équilibre.

Quelles sont les solutions pour réduire le coût ?

Le tri sélectif, permettant une meilleure maîtrise de nos déchets, est une priorité. Nous devons réduire les refus en participant davantage, supprimer les dégradations du matériel ou des équipements. Je veux donc attirer l'attention de nos concitoyens sur quelques règles essentielles à tenir pour qu'individuellement nous participions à l'effort collectif : respecter les jours et heures de collecte afin d'éviter la présence, fort disgracieuse, de poubelles ou de sacs qui défigurent nos cités et utiliser nos déchèteries afin d'éviter les décharges sauvages qui souillent nos campagnes.

*Vice-président délégué à l'Environnement. Maire de Vauvert

Marché de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif, du verre et marché des déchèteries

En référence de l'année 2008, surplus prévisionnel engendré par le nouveau marché : + 182 642,00 €

Marché 2008 = 1 305 841,00 €

Nouveau marché prévisionnel 2009 = 1 488 483,00 €

Nombre habitants sur les 5 communes : 23 006					
Quantité par type de déchets	Tonnage	Kg/habitant	Tonnage	Kg/habitant	Evolution tonnage
	2007	2007	2008	2008	2008
Ordures ménagères	6 392,92	277,88	6 345,31	275,81	- 0,75%
Tri sélectif	1 423,36	61,86	1 470,16	63,9	+3,29%
Déchèteries	7 600,52	330,37	8 412,34	365,66	+10,68%
Verres	673,59	29,28	672,62	29,23	-0,14%
Déchets verts	2 757,51	119,86	2 794,2	121,45	+1,33%
Total	18 847,9	819,25	19 694,6	856,05	+4,49%

Bilan financier général 2008

Dépenses	Recettes	Bilan
3 488 438.02 €	2 623 704.89 €	- 864 733.13 €

Soit une augmentation du coût supporté par la collectivité de 106 331.38 € par rapport à l'exercice précédent.

Financement du service

Nature du financement du service	Montant en euros	Pourcentage
TEOM	1 944 739.12	55.75%
Budget général	864 733.13	24.79%
Prestations Annexes	644 039.15	18.46%
Accès professionnels en déchèterie	16.954.75	0.48%
Redevance Spéciale	17.971,87	0.52%
Total	3 488 438.02	100 %

Aux prestations annuelles confiées à des entreprises, il convient de rajouter les dépenses de fournitures d'équipement, l'achat de matériels, les frais de fonctionnement 25 556.12 euros et les salaires 364 786.28 € (gardiens des déchèteries et personnel administratif).

Le coût de la collecte et du traitement des déchets

(Montant annuel des prestations confiées à des entreprises sous contrat)

Total collecte : 1 614 787.64 € (dont déchèteries : 460 070.64 €)

Total traitement : 1 249 441.55 €

Total location et maintenance des bacs : 182 433.00 €

bacs : un pour les ordures ménagères, l'autre pour le tri sélectif (18 050 bacs ont été distribués - dernières données 2008). Leur location-maintenance est assurée par Plastic Omnium, quant au ramassage des colonnes de verre, c'est la société Vial qui en est responsable. Ces entreprises ont obtenu les marchés par une procédure d'Appel d'offres encadrée par la loi. Le traitement est assuré par le SITOM Sud Gard dont le rôle est également d'informer sur le geste du tri et ses conséquences, ainsi que de permettre une meilleure gestion des déchets. Depuis 2002, la Communauté a construit deux déchèteries sur les quatre existantes ; celles d'Aimargues en 2002, puis celle de Vauvert inaugurée en 2007. La société Océan en a la charge.

Le tri sélectif, une nécessité environnementale et financière

Le geste du tri a un double effet : il permet de réaliser des économies d'énergies considérables en préservant de ce fait des ressources naturelles précieuses, et il génère des ressources financières non négligeables grâce aux subventions d'Eco-Emballages (organisme chargé d'organiser et de superviser le tri sélectif en France). En 2008, 1 470 tonnes de tri sélectif ont été collectées, ce qui donne une augmentation de 46,8 tonnes par rapport à 2007 et sa qualité s'est nettement améliorée selon les retours du centre de tri BS Environnement. « Ces résultats montrent une prise de conscience réelle de la part des usagers, précise Laurence Colombaud. Mais des progrès dans le tri quotidien sont encore nécessaires ». Le tri sélectif en déchèterie comprenant de plus en plus de Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E) _ 198 473 Kg en 2008 _ une formation adressée aux gardiens des déchèteries a été mise en place en 2007. Le démantèlement de ces équipements relève désormais de leur responsabilité avant l'enlèvement par Sitom-Sud-Gard en direction des centres de valorisation et de recyclage. ■

Radio Système, créée au sein de l'association RIVES, fréquente les ondes vauverdoises depuis les années 90. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel lui a accordé une autorisation définitive en 2003. Un pari réussi pour l'équipe de jeunes vauverdois à l'origine de ce projet, avec à leur tête Dominique Peyre. Ce carcassonnais de 48 ans, tout d'abord éducateur pour jeunes délinquants, puis animateur tout en étant joueur et entraîneur de foot, s'est découvert depuis une nouvelle passion : la radio. Rencontre.

Comment est née Radio Système ?

Radio système est née de l'envie profonde de cinq ou six jeunes de Vauvert d'animer une radio musicale. Ils sont venus me trouver au centre social RIVES (à l'époque un centre de loisirs) pour que je les aide et que nous développions ensemble ce projet dans le cadre de mes animations. Les débuts ont été assez rocambolesques ! On nous a prêté un petit émetteur amateur que l'on pouvait entendre 300 m à la ronde ! Et chaque vendredi nous nous réunissions à l'Espace jeunes et nous diffusions principalement du rap et du hip-hop. Cela a duré jusqu'en 1999, date à laquelle le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel nous a accordé une fréquence provisoire. Et peu à peu la radio a évolué en diffusant des émissions où chacun pouvait s'exprimer.

En 2003, vous obtenez une fréquence définitive.

Oui, et cela impliquait une installation adaptée. Le maire de l'époque Guy Roca ainsi que son adjoint Jean Denat, nous ont permis

d'avoir un véritable studio avec la possibilité d'émettre à 25 km environ autour de Vauvert. Du coup nous avons du nous perfectionner et prendre un certain nombre de bénévoles. Aujourd'hui nous sommes une trentaine environ avec un « noyau dur » de quelques personnes, dont Salim Ben Mohamed.

De quelle manière concevez-vous les programmes ?

Notre objectif principal est de ne pas devenir une radio « ghetto ». Nous tenons à toucher un auditoire de plus en plus étendu tout en gardant l'esprit de Radio Système. Nous réalisons de plus en plus de magazines thématiques sur la vie locale et nous programmons des genres musicaux plus éclectiques. C'est pour cette raison que nous avons créé différentes commissions où chacun apporte ses idées, puis nous essayons de les concrétiser. Quand certains jeunes n'ont pas du tout d'expérience, nous leur faisons suivre des petites formations. En ce moment d'ailleurs nous recherchons quelqu'un pour un magazine sportif !

Comment se présente l'avenir de Radio Système ?

Notre avenir est bien sûr lié à celui de RIVES. En ce moment, je travaille avec des personnes en difficulté et nous préparons ensemble une émission. Ce genre d'action fait partie de mes projets : faire de la radio un chantier d'insertion qui permettrait aux gens de reprendre pied. Nous avons aussi pas mal de projets concernant davantage d'émissions d'information avec les jeunes, car contrairement à certaines idées reçues, dès qu'ils sont passionnés, ils s'impliquent totalement. Le tout, est de leur donner les moyens. ■



A écouter en direct sur :

www.radio-systeme.com

• **Les matinales** de 7h à 10h avec **Dominique Peyre** : infos Nationales.

• **Le 17-19h** avec **Hugues Giboulet** : musique, agenda des sorties et flash infos locales.

• **Les émissions d'information** « Micro ouvert » : actualité sociale et économie locale, « Parole d'élus vauverdois ».

• **Les magazines** avec notamment **Edmond Lanfranchi** :

« Brouillon de culture »,

« Indulto » : tauromachie.

« Terra nostre » : patrimoine local et bouvine.

« Carte blanche le mag » :

la société et la politique vu par les jeunes en direct.

« Diversité culturelles » : cultures et lutte contre les discriminations.

• **Emissions musicales**, du lundi au samedi de 19 h à minuit avec **Salim Ben Mohamed** : drum and bass, tri hop session, blues Jazz / funk, reggae ragga, rap français, musique orientale, house clubbing.

* Radio Système est soutenue notamment par la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général et la Fédération Régionale des Radios Associatives.



Vie associative Litoraria



Fondée en 2001 à Aimargues par un cercle d'amis passionnés de fouilles archéologiques et d'Histoire, l'association Litoraria, forte de ses 125 adhérents, s'est donnée pour mission d'étudier, de protéger et de faire connaître le patrimoine historique de la basse vallée du Vidourle. Litoraria ou la « mémoire des anciens ».

Tout a commencé avec la parution d'une petite annonce d'un chercheur du CNRS (Claude Raynaud) parue dans Midi Libre en 1994 : « Cherchons bénévoles pour effectuer de la prospection archéologique en Petite Camargue ». Intéressé par cette démarche, un groupe d'amis aimarquois décident de s'investir dans cette activité : « Nous avons eu une formation, puis nous nous sommes lancés dans l'aventure, raconte Claude Vidal, l'un des fondateurs de Litoraria et président de l'association. Cela consistait à arpenter et fouiller les terres et les vignes autour d'Aimargues afin de récolter des vestiges enfouis au fil des siècles ». Un travail de fourmi, qui a permis de retrouver des fragments de poteries, de vases, ou des ustensiles divers. Tous ces objets étaient nettoyés puis datés à l'Atelier Archéologique de Lunel-Viel sous la responsabilité de Claude Raynaud.

Les fouilles archéologiques

« Très vite, nous avons été rejoints par des connaissances du Cailar, poursuit Claude Vidal. Et finalement, nous avons décidé de créer l'association Litoraria en 2001 ». D'autres centres d'intérêt apparaissent peu à peu : le patrimoine et l'histoire des deux villages à travers la recherche de documents, d'objets, de photos, de témoignages, retraçant la mémoire collective des anciens. « Cela nous a semblé essentiel, poursuit Claude Vidal, car nous avons dû arrêter la prospection. Les campagnes de fouilles situées au Cailar, étant passées sous la houlette du CNRS par le biais de l'opération Habitats et comptoirs littoraux en Languedoc oriental ». C'est ainsi que chaque mois de juin, on peut apercevoir la place Saint-Jean à côté du cimetière du village, un vaste chantier où des vestiges tels qu'un vaste dépôt d'armes gauloises, de crânes humains décapités datés du III^e siècle avant notre ère constituant un ensemble unique dans le Midi.



La mémoire collective

En parallèle, l'association récolte donc tout ce qui raconte l'histoire des villages et monte des expositions assez étonnantes de richesses comme les « 100 ans de fêtes dans nos villages » qui présentait un fond de 500 photos, ou plus récemment « L'école dans tous ses états » avec une classe d'autrefois entièrement reconstituée, des carnets d'appel, des livres de géographie, de calcul et des clichés datant de 1894 aux années 70. Une recherche de documents est en cours au Cailar pour la même exposition qui se tiendra l'été 2010. « Nous organisons également beaucoup de conférences, poursuit Claude Vidal, dont la plus récente s'est déroulée avec la participation de Luc Long, conservateur en charge des prospections archéologiques dans le Rhône à Arles ». Grâce à l'association plusieurs pierres tombales ont été restaurées, comme celle de l'un des derniers survivants du bateau de la Méduse, Etienne Paulin d'Anglas enterré à Aimargues, des croix anciennes aussi, des bancs de pierre. « Depuis l'été dernier nous faisons des visites guidées pour l'Office de tourisme lors des Journées du Patrimoine et nous préparons un circuit historique pour le Pôle touristique Costières Camargue, long de 15 km ». Une belle randonnée en perspective ! ■

Portrait Christian Kowandy

Directeur de l'usine St Mamet-Conserves France

Avec ses compotes de pêches, ses poires au sirop et ses confitures de fruits, l'usine de production St Mamet appartient en quelque sorte à l'histoire industrielle de Vauvert. Bon nombre de saisonniers de la région ont passé leurs étés dans les immenses entrepôts où sont transformés, chaque année, 60 000 tonnes de produits finis. Depuis près de 10 ans, Christian Kowandy, 56 ans, dirige ce site après avoir quitté son pays natal, le Nord-Pas-de-Calais et sa ville de Douai. Portrait d'un ch'ti heureux et fier de l'être.

Petit-fils et fils de mineur d'origine polonaise, il dit d'emblée : « Je suis Nordiste, j'ai choisi de venir m'établir dans le Sud par envie et j'y suis heureux avec ma famille. Mais lorsque nous souhaitons nous ressourcer, nous remontons au pays où nous avons nos racines et nos amis d'enfance ». Il dit aussi être tombé dans l'agro-alimentaire dès sa première expérience professionnelle après des études supérieures à Lille. « J'ai commencé ma carrière chez Royal Canin (un signe !) près de Cambrai en 1978, à l'âge de 24 ans ». Il y reste une dizaine d'années avant de partir pour Arras, où il occupe son premier poste de directeur d'une usine de conserverie de légumes. « Finalement, je me suis habitué à vivre au rythme des saisons et des agriculteurs, explique Christian Kowandy. Je redoute comme eux la grêle et le gel ».

Direction le Sud

En 2000, année de tous les changements, cet inconditionnel du plat pays, décide d'orienter sa vie autrement, histoire de débiter le siècle d'un manière nouvelle, « Pour ne pas rester en reste ». Direction le Sud donc, après l'avoir découvert lors d'escapades estivales. Puis il enchaîne aussitôt sur son métier et sur St Mamet qui à l'évidence le passionne. « Cette salle de réunion où nous sommes est tout un symbole pour moi, explique-t-il en désignant un imposant poster affichant la « charte » de l'usine. « Toutes les valeurs de notre entreprise y figurent. Mais c'est « L'esprit d'équipe que je préfère ». Et d'expliquer le management des quelques 650 saisonniers et des 530 salariés permanents présents sur ce site de 135 000 M². Les différentes chaînes qui traitent les fruits soigneusement lavés, calibrés, épluchés et dénoyautés, certains coupés en « oreillons » (en

½ portion) et mis en boîtes, d'autres transformés en confitures (150 millions de barquettes de 30g par an), en compotes dans des petites « gourdes » de plastique (50 millions par an). Christian Kowandy évoque aussi les 90 hectares de « prairies » entre Vauvert et Beauvosin qui servent à l'épandage des eaux et dont 1/3 est menacé par le futur tracé du TGV, « Mais nous sommes en pleine discussions », tient-il à préciser.

Briser la glace

Pas question pour lui de prendre des vacances entre le mois de juillet et novembre, la pleine saison des fruits pendant laquelle l'usine tourne à plein régime 7 jours sur 7. « Finalement cela m'arrange, je n'ai pas conscience de la présence des touristes sauf sur la route. Et je peux profiter tranquillement de cette région que nous parcourons, ma femme et moi, en faisant de la randonnée ». Régulièrement la famille Kowandy, 2 enfants, une fille (24 ans) et un garçon (35 ans), se retrouve dans le Nord pour y rechercher la « chaleur » des proches. Est-ce à dire qu'elle n'existe pas chez les « Sudistes » ? « C'est différent, avoue Christian Kowandy. Ici, il est plus difficile, contrairement à ce que l'on pourrait croire, de briser la glace. Mais remarquez, une fois qu'elle est brisée, on se sent bien ! ». ■



Conserves France

La société appartient au groupe Conserves Italia dont le siège est basé à Bologne. En France, Conserves France possède 3 sites de production : Vauvert (créé dans les années 60), St Sylvestre et Tarascon.

Chiffre d'Affaires 2008/2009
196 M €
Production : 149 000 tonnes
Saint Mamet 46% du CA total

Un métier Jean-Marie Espuche

Naturaliste, ornithologue



Il peut parler des oiseaux pendant des heures durant, vous expliquer les migrations pré-nuptiales et vous imiter le chant de la rousselotte ou de la panure à moustaches. Enseignant en sciences de la vie et de mathématiques, président de l'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue, Jean-Marie Espuche est un ornithologue reconnu des scientifiques. Sa dernière mission : l'ouverture de classes d'ornithologie pour le grand public.

C'est en accompagnant son père à la chasse dans la campagne oranaise, que Jean-Marie Espuche a découvert le monde des oiseaux : « Je me suis rapidement intéressé à la nature et aux différentes espèces d'animaux qui la peuplent ». En 1962, sa famille débarque en France et s'installe à Vauvert en 1967. Jean-Marie Espuche poursuit ses études supérieures à Montpellier où il passe un DEA d'écologie. « Finalement, la nature et le monde des oiseaux ne m'ont jamais quitté. J'ai souvent orienté ma vie vers des métiers qui m'ont permis de pratiquer ces deux passions ». En 1990, il pose ses valises à Montcalm, puis devient enseignant près d'Uzès, tout en étant guide touristique en Petite Camargue. « C'est à cette époque que je suis devenu également président de l'Office de tourisme de Vauvert, raconte-t-il. Et dès le départ nous avons opté pour une démarche tournée vers la découverte de la nature ». Un prix couronne l'entreprise.

Un équilibre indispensable à trouver

« La Camargue est un lieu de nidification important et propice à l'hivernage et à la migration, explique Jean-Marie Espuche. Mais aujourd'hui nous avons une préoccupation, c'est la qualité des eaux et l'intensification de l'agriculture. La solution serait de traiter ces problèmes dans leur globalité dans toute la Camargue gardoise ». Un équilibre indispensable à trouver. Néanmoins, la diversité des espèces augmente grâce aux grands espaces naturels et les étendues d'eaux

douces et salées, faisant le bonheur de cet ornithologue de 56 ans. « Au centre du Scamandre, où régulièrement je fais des circuits pédestres, on trouve près de 4 000 couples d'hérons qui nichent dans les héronnières mises en place. On peut aussi y observer un nouveau spécimen, l'ibis falcinelle, oiseau nicheur d'Europe de l'Est dont le plumage est d'une couleur rouille magnifique ». Mais l'oiseau qu'il préfère est le guépier qui « annonce le printemps » ou encore la panure à moustache et l'aigrette garzette.

La Formation Ornitho

Jean-Marie Espuche participe depuis quelques années à des missions agencées par divers organismes ou association. La dernière en date : une étude menée par l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique de Vergèze qui s'est attaché à suivre la migration pré-nuptiale des oiseaux d'eau dans l'arc méditerranéen. « Cela représente des heures d'écoute de jour et de nuit au moyen du RADAR, employé pour la navigation maritime. Cette technique permet de détecter les mouvement des oiseaux grâce à des ondes radios ». Côté public, de plus en plus de personnes s'intéressent aux oiseaux. La qualité grandissante des documentaires, comme celui de Jacques Perrin « Le peuple migrateur » contribue à cet engouement. Du coup, Jean-Marie Espuche a décidé de créer dans le Sud des classes de « Formation Ornitho » existant déjà en Belgique et dont Valéry Schollaert est l'instigateur. « C'est une méthode pédagogique qui a fait ses preuves depuis six ans maintenant, précise-t-il. Elle permet aux amateurs de tout connaître des oiseaux sur un mode ludique et pratique. Cette formation pourra même servir de base professionnelle pour ceux qui souhaitent persévérer dans le domaine de l'ornithologie ». Rentrée des classes : hiver 2009/2010. ■

Une nouvelle mesure pour l'emploi des jeunes : le CAE Passerelle

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi vient récemment de s'enrichir d'une variante destinée à améliorer l'entrée dans le monde professionnel des jeunes de 16 à 26 ans : le CAE Passerelle. Ce contrat bénéficie des mêmes aides de l'Etat que le CAE classique (90% de prise en charge sur la base du SMIC). La nouveauté porte sur l'aménagement pendant le déroulement du contrat, de périodes d'immersion en entreprise ou de formation, destinées à favoriser l'accès à un contrat classique du secteur privé. Ces périodes sont déterminées en fonction des passerelles à établir entre l'emploi occupé au titre du CAE, et le projet professionnel du jeune concerné dans le secteur privé. Elles ne peuvent excéder 25% de la durée du contrat, lui-même conclu sauf exception pour une durée d'un an, non renouvelable. Autre nouveauté : les Missions Locales peuvent au même titre que Pôle Emploi, établir et signer les conventions nécessaires à leur mise en œuvre. ■ Renseignements pour les collectivités et les associations intéressées : Mission Locale de Petite Camargue 310 rue Emile Zola 30600 VAUVERT Tél. 04 66 88 37 85



Zoom Retour sur l'actualité

La restauration scolaire en chiffres

C'est avec une moyenne générale de 1 145 repas / jour (avec les prestations annexes : Rives, Manadière, crèche, centre de loisirs) que fonctionne le service de restauration scolaire depuis septembre dernier sous la direction de Nicolas Dardevet. Si l'on compte uniquement la restauration à l'école, ce sont 879 repas enfant / jour soit + 9% par rapport à 2008. Vauvert : 291 repas / jour + 2%, Aimargues : 212 repas / jour + 4%, Beauvoisin : 155 re-

pas / jour + 35%, Aubord : 137 repas / jour +12%, Le Cailar : 84 repas / jour + 2,5%. Les repas pour Le Cailar sont réalisés par la cuisine d'Aimargues puis livrés en liaison chaude par l'ancien cuisinier de la Manadière. Tous les enfants du territoire ont le même service et les tarifs sont identiques. Dernière information : 5 cuisiniers + 1 apprenti travaillent à la cuisine de Vauvert pour 600 à 750 repas / jour et 3 cuisiniers à la cuisine d'Aimargues pour 350 à 500 repas.



La Restauration scolaire en travaux

La présidente Reine Bouvier, entourée des élus concernées, a visité le nouveau restaurant scolaire de Franquevaux, celui de Beauvoisin ainsi que celui d'Aimargues afin de constater les travaux effectués depuis cet été. Aimargues : faux plafond isolant et réfection du chauffage par une clim réversible : 30 000 €, acquisition de matériel de cuisine pour faire face à l'augmentation de la production : chambre froide 12 000 €, remplacement de matériel de cuisson 8 000 €, conteneur de transport de repas et matériel de cuisson 4 000 €, mise en conformité installation gaz 1 200 €, renforcement installation électrique

12 000€ soit un total de 67 200 €. Beauvoisin : réfection des peintures du nouveau restaurant scolaire primaire 2 000 €, fournitures et pose de rideaux 1 900 €, matériel de cuisine et de service 4 000 €, mobilier supplémentaire 3 000 € soit au total 10 900 €. Franquevaux : installation du matériel de cuisine et de service, mobilier, réfection chauffage, peinture et réfection du faux plafond soit 10 000 €. Vauvert : remplacement de matériel de cuisson 19 000€ ■

Zoom

Retour sur l'actualité

Tourisme : bilan de l'été 2009

L'Office de tourisme de Vauvert et de Petite Camargue a connu cette année une forte progression de la fréquentation pendant la saison estivale : au mois de juillet + 34,39% et septembre + 59,19%. 4 054 personnes sont passées à L'Office depuis le début de l'année et 2 566 depuis le mois de Juin. La majorité des touristes sont de nationalité française, viennent ensuite les Anglais puis les Allemands, les Belges et les Italiens. Les demandes concernent majoritairement les manifestations et la documentation générale.



Le Point d'Information de Montcalm n'a ouvert cette année que du 16 Juin au 16 Septembre, il a connu également une progression de la fréquentation surtout au mois de Juillet. 4 987 visiteurs (une majorité de français puis environ 9% de touristes anglais et 8% d'allemands) se sont présentés. Quant aux demandes, elles concernent principalement le centre du Scamandre et la Camargue et les loisirs en général. Pour la première fois l'Office de tourisme a organisé pendant les mois de juillet et d'août un Pot de bienvenue. Ainsi, tous les lundis à partir de 11h00, quelques 200 vacanciers ont été accueillis et ont pu découvrir ainsi nos produits et les vins du terroir. ■

Les Journées Européennes du Patrimoine

Organisés par la Communauté de communes et l'Office de tourisme, elles se sont déroulées samedi 19 et dimanche 20 Septembre. Le bilan s'avère globalement positif surtout pour les visites guidées, 30 personnes à Vauvert et environ 40 personnes à Aimargues. L'exposition sur Le Cailar « Le Gard au tournant des millénaires » a accueilli 40 personnes sur les deux jours et celle sur le petit patrimoine à Franquevaux 40 personnes. Les associations d'Histoire Posquières-Vauvert et Litoraria ont répondu une nouvelle fois présent et ont permis le bon renouvellement des visites guidées, le timing était parfait et les gens enchantés ont apprécié les collations qui suivaient les visites. ■



Rallye de voitures anciennes

Le 1er Rallye de Petite Camargue pour l'association « Les vieux volants de Nîmes » a été organisé par La Communauté de communes et l'Office de tourisme le 17 Octobre dernier. Au total, ce sont 15 voitures anciennes qui ont pris le départ au Château de Teillan à Aimargues pour suivre un circuit en petite Camargue en passant par le centre du Scamandre. L'arrivée s'est faite au Domaine du Vistre qui organisait son Marché du Terroir. La remise des prix a été faite par Franck Florent, vice-président délégué au tourisme. ■

L'Ecole intercommunale de musique



En juin dernier, l'année scolaire s'est terminée d'une manière très festive pour l'école de musique à l'occasion de son vingtième anniversaire. Distributions de diplômes, hommage à neuf anciens élèves récompensés d'une statuette en bronze signée Yannec Tomada, avant la tenue d'un superbe concert donné par les professeurs. Lors de cette rentrée, plus de 50 nouveaux élèves se sont inscrits. Ce qui porte à 750 le nombre total d'apprentis musiciens. Cette année, l'apprentissage du piano remporte encore une fois les suffrages, suivi de la guitare et du violon. Le saxophone et la batterie ne sont pas en reste. Dernière nouveauté pédagogique au programme de cette année : les débutants bénéficient de cours collectifs pour la guitare et le violon, ce qui permet aux élèves de pratiquer ces instruments d'une façon plus ludique et conviviale. ■



L'agenda

Premier forum Vidourle Camargue des services à la personne

Mardi 1er décembre de 13 h à 19 h
Salle Lucien Dumas - Aimargues
Organisé par Point emploi services à domicile avec la Maison de l'Emploi et des Entreprises
Renseignements : 04 66 80 37 52
www.pays-vidourlecarnargue.fr

Exposition à la Halte nautique

Du 1er au 20 décembre 2009, marché de Noël avec présentation de santons, bijoux, décorations, accessoires, verrerie, photos.
• Halte nautique, Route des étangs
30600 Gallician
Tél. 04 66 73 34 50



- **Directrice de la publication** :
Reine Bouvier
- **Rédacteur en chef** : Franck Florent
- **Rédaction et coordination** :
Florence Castelnau-Mendel,
chargée de communication
- **Conception, réalisation** :
Stella Communication (04 67 69 02 38)
- **Impression** : Impact Imprimerie
(04 67 02 99 89)
- tirage : 12 000 exemplaires
- **Crédits photos** :
services de la Communauté de communes,
l'Office de tourisme de Vauvert
et de Petite Camargue,
Agence Coste Architectures, Litoraria,
Jean-Pierre Trouillas, Eco Emballages
et les services des communes
- Dépôt légal à parution
- ISSN : 1636-0516
- N° 5 décembre 2009

L'école de musique de Petite Camargue en concert

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 décembre :
concerts sur le parvis de la Mairie de Vauvert dans le cadre du Téléthon 2010.
Samedi 12 décembre :
20h30, concert d'harmonie de l'école, salle des fêtes à Millhaud
Dimanche 13 décembre :
17h30, concert du Big Band au Libanim de Nîmes (entrée gratuite)

Année 2010

Vendredi 22 janvier :
20h30, concert des classes de violoncelle des écoles de musique de Petite Camargue et d'Ales sur une création de René Botlang, avec la participation de l'Orchestre d'Harmonie, salle St Exupéry à Caissargues (entrée gratuite)

Samedi 30 janvier :

20h30, concert du Big Band au Théâtre Christian Liger à Nîmes avec la participation de Claude Egéa à la trompette, entrée 10 et 7 euros

Dimanche 21 février :

15h00, concert du Big Band et du Trio Pôl et Compagnie à Lunel.
Tél. 04 66 88 87 40
Site : <http://ecolmusicamargue.free.fr>



Une action pour l'avenir de la planète Le compostage individuel

Dans le cadre de la réduction des déchets, la Communauté de communes de Petite Camargue encourage les habitants à se procurer un composteur individuel permettant de traiter leurs déchets verts et la partie fermentescible de leur poubelle.

Composter chez soi, c'est moins de bennes sur les routes, moins de déchets traités par incinération. Et pratiquer des économies d'engrais.

Pour acheter un composteur, il vous suffit de vous inscrire en renvoyant le coupon ci-joint :

☐ Je suis intéressé(e) par un composteur

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone :

Coupon à retourner à l'adresse suivante
(vous recevrez ultérieurement une invitation pour retirer votre composteur).

Communauté de communes de Petite Camargue

145 av de la Condamine
BP 10 30600 Vauvert



AIMARGUES - AUBORD - BEAUVOISIN - LE CAILAR - VAUVERT

www.petitecamargue.fr



145, avenue de la Condamine • B.P 10 – 30600 VAUVERT • Tél 04 66 51 19 20 • Fax 04 66 51 19 30